

P 163/2

12 JAN. 1979

OFFICE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE
DES PÊCHES MARITIMES

3, AVENUE OCTAVE-GRÉARD, 3. — PARIS

NOTES & MÉMOIRES

N° 4

LE CONSEIL INTERNATIONAL
POUR L'EXPLORATION DE LA MER

CONGRÈS DE LONDRES 1920

PAR

ED. LE DANOIS

Docteur ès Sciences,

Attaché à l'Office scientifique et technique des Pêches maritimes,
Secrétaire de la Délégation française au Congrès de Londres.



ANGERS

GAULTIER ET THÉBERT

OCTOBRE 1920



PREMIÈRE PARTIE

LE CONSEIL PERMANENT DE L'EXPLORATION DE LA MER

RÉSUMÉ HISTORIQUE, PROGRAMME D'ÉTUDES
ET RELATIONS AVEC LA FRANCE

HISTORIQUE

En 1890, à la suite de conflits entre pêcheurs, de plaintes des armateurs à la pêche et d'appréhensions exprimées par les naturalistes qui craignaient que la pêche intensive amenât un épuisement des fonds de pêche, une Conférence internationale fut réunie à Londres.

L'absence de renseignements précis d'ordre statistique et d'ordre scientifique empêcha cette Conférence de proposer des mesures de protection rationnelle. Il fut décidé d'organiser une exploration méthodique de la mer avec les moyens dont disposaient les différents gouvernements.

En 1899, les délégués de la Norvège, du Danemark, de la Suède, de la Hollande, de la Russie, de l'Allemagne et de l'Angleterre se réunirent à Stockholm et cette réunion recommanda l'organisation d'un « Conseil international pour l'Exploration de la Mer ».

Ce Conseil s'organisa définitivement en 1901, à la Conférence de Christiania, dans laquelle furent créés le Bureau Central et le Laboratoire International à l'aide des subventions des nations représentées.

Depuis cette époque le Conseil s'est régulièrement réuni chaque année, tantôt à Copenhague, tantôt à Hambourg, Londres et Amsterdam.

Les Etats-Unis ont donné à l'Association leur adhésion en 1913.

ORGANISATION

Le Conseil est une assemblée délibérante dont le siège principal est à Copenhague. Il se compose des délégués des pays participants, nommés chacun par leur pays, et les délibérations ont lieu aux réunions, auxquelles convoque un Bureau. Chaque pays nomme deux délégués. Ceux-ci peuvent être accompagnés d'experts, mais ceux-ci n'ont pas droit de vote. Les résolutions sont prises à la simple majorité des voix.

Le Bureau représente l'autorité exécutive du Conseil et se compose d'un Président, de trois Vice-présidents et d'un Secrétaire général. Ce Bureau convoque aux réunions, reçoit les contributions payées par les Gouvernements, correspond avec les Etats participants.

Les dépenses des participants se divisent en deux parties :

1^o) Une contribution annuelle variant de 5.000 kr. pour les petits pays, à 22.000 kr. pour les grands pays.

Ces contributions assurent les frais d'administration du Conseil et de publication des résultats obtenus.

2^o) Les frais des travaux d'études, auxquels chaque pays participe selon son gré : ces frais sont donc fort variables.

En 1910, les frais des travaux imputés à l'Allemagne et à l'Angleterre atteignaient environ 200.000 fr. pour chacune de ces nations.

PROGRAMME

Le programme original du Conseil s'appliquait à la Mer du Nord à peu près exclusivement et consistait à diviser cette mer en vastes secteurs dont chaque état avait la surveillance et y faisait de nombreuses observations d'ordre physicochimique et biologique, s'efforçant de trouver les liens réunissant les divers facteurs d'ordre physicochimique (températures, salure, gaz dissous dans l'eau), avec les conditions biologiques de la pêche.

Ce programme trop vaste et irréalisable se concentra de plus en plus sur les problèmes de pêche, intéressant directement les Gouvernements participants.

En 1910, ce programme se résume à peu près comme suit :

a) Déterminer les variations d'abondance des poissons comestibles et leur distribution suivant leur âge, leur taille, etc...

b) Déterminer les emplacements des endroits où les jeunes poissons passent la première phase de leur existence et rechercher quelles sont les migrations des Stades plus avancés et leur périodicité.

c) Déterminer au moyen d'échantillons périodiquement recueillis à des stations fixes, les caractères et l'abondance des organismes microscopiques répandus dans les mers et servant de nourriture aux poissons. Étudier les variations de température et de salinité des mers, la direction et la vitesse des courants et leur influence sur la distribution des organismes du plankton.

Le programme d'études comprend en 1910, l'Atlantique depuis la mer de Barentz jusqu'au Maroc, ainsi que la Baltique.

En 1913, le Conseil modifie sa méthode générale de travail. Il choisit certains poissons importants et en pousse l'étude aussi activement que possible, en continuant cependant les recherches d'ordre général. La plie, le hareng, la morue font l'objet de ces premières monographies ichthyologiques.

De plus chaque pays s'adonne particulièrement à des recherches portant sur ses régions de pêche et intéressant directement ses propres pêcheries.

L'adhésion des États-Unis élargit le champ d'action et l'étend à tout l'Atlantique Nord.

Relations avec la France

La France ne fut pas invitée en Juin 1899 à prendre part à la Conférence de Stockholm, et ce ne fut que deux années plus tard que les puissances adhérentes, lors de la Conférence de Christiana en 1901, lui témoignèrent officiellement le désir de la voir participer à leurs travaux.

En 1905, la Marine fut saisie de nombreux vœux des Chambres de Commerce, des Conseils Généraux, de la Ligue Maritime, demandant l'adhésion de la France au Conseil de Copenhague.

Des différences d'opinions parmi les membres du Comité Consultatif des Pêches Maritimes, l'opposition de l'Inspecteur Général des Pêches, l'insuffisance des crédits, empêcha la France jusqu'en 1914 de donner son adhésion au Conseil International, malgré l'insistance du Ministère des Affaires Étrangères, qui, renseigné sur place par nos Agents diplomatiques, comprenait toute l'importance qu'il y avait à ce que notre pays ne restât pas étranger à une question scientifique de

cette importance. L'adhésion de principe de la France fût enfin donnée en 1914. Mais la déclaration de Guerre dissociait en Août les éléments du Conseil permanent international dont l'œuvre se trouvait arrêtée pendant toute la durée de la Guerre. C'est donc en 1920 au Congrès de Londres, dont nous donnons ci-dessous le compte-rendu, que la France a nettement affirmé sa volonté d'entrer dans le Conseil de l'Exploration de la mer et a délégué l'Office Scientifique et Technique des Pêches Maritimes, pour rester en rapports étroits avec la Direction Générale du Conseil International.

DEUXIÈME PARTIE

LE CONGRÈS DE LONDRES

(2 Mars — 6 Mars 1920)

Rapport du secrétaire de la Délégation française

La délégation française auprès du Conseil international de l'exploitation de la mer comprenait :

- MM. J. KERZONCUF. Directeur des Pêches maritimes, délégué.
Th. TISSIER. Président de section au Conseil d'Etat, Président du Conseil d'Administration de l'Office des Pêches, délégué.
A. BEHAL. Membre de l'Académie de Médecine, Professeur à l'École supérieure de Pharmacie, expert.
L. JOUBIN. Directeur de l'Office des Pêches, expert.
E. LE DANOIS. Attaché à l'Office des Pêches, secrétaire.

Les pays suivants étant représentés au Congrès : France, Belgique, Hollande, Angleterre, Ecosse et Irlande, Danemark, Norvège, Suède, Finlande.

Séances du Congrès

La première séance du Congrès a eu lieu le 2 mars à 11 h. dans la salle des grandes commissions à Westminster. Le président du Conseil international, D^r PETERSON, a résumé l'œuvre du Conseil pendant la guerre et souhaite la bienvenue aux délégués français et finlandais, nouveaux venus dans l'Association.

Le Secrétaire général, Comm. DRECHSEL, a donné lecture d'un rapport sur le fonctionnement administratif du Conseil international de 1914 à 1920. Le Conseil a ensuite élu MM. KERZONCUF et HJORT,

comme délégués de la France et de la Norvège, pour remplir les fonctions de Vice-Présidents en remplacement des délégués de l'Allemagne et de la Russie.

Le 3 mars une nouvelle réunion plénière a été consacrée à la formation de Sous-Comités; à savoir :

Sous-Comité pour les études hydrographiques;

- pour l'étude du plankton;
- pour l'étude de la plie;
- pour l'étude du hareng;
- pour l'étude du saumon;
- pour l'étude de l'anguille;
- pour l'étude de la région S. W. des Iles britanniques;
- pour les études statistiques.

Ces différents Sous-Comités se sont réunis à différentes reprises; les délégués français ont assisté à leurs séances et particulièrement aux séances du Sous-Comité d'études de la région S. W. des Iles britanniques.

Le 6 mars, une dernière réunion générale rassembla tous les délégués en vue d'adopter le projet de budget du Conseil pour l'année à venir, et d'élire un nouveau Président, M. MAURICE, Secrétaire du Fishery board for England and Wales fut élu en remplacement du Dr PETERSON. De plus, le Conseil nomma le Dr PETERSON à la Vice-Présidence en remplacement de M. MAURICE, et décida de conserver au Comm. DRECHSEL ses fonctions de Secrétaire général. M. LE DANOIS, Secrétaire de la délégation française, fut désigné à cette séance comme Membre du Comité d'Edition et de publication du Conseil international.

Le Congrès de Londres fut clôturé le 6 mars, à midi.

LES RÉSOLUTIONS

DE

CONSEIL INTERNATIONAL POUR L'EXPLORATION DE LA MER

Mars 1920.

SECTION HYDROGRAPHIQUE

Résolution 1. — Il est désirable que les recherches hydrographiques proposées par la Grande Bretagne, en relation avec les recherches sur la Plie, soient poursuivies conformément au programme, pendant l'année 1920-21, et que la Hollande soit invitée à faire au Helder certaines observations, journalières si possible, pendant toute l'année.

Résolution 2. — Il est désirable que des observations sur la salinité et la température des eaux de surface soient faites dans tout le secteur nord-atlantique jusqu'au 10° S., et que ces observations soient étendues en détail aux eaux tributaires en vue de pouvoir établir des cartes indiquant les conditions des eaux de surface. De plus il est désirable que le travail soit assuré par le Bureau Météorologique de Londres, comme il a été prévu en 1912-13.

Résolution 3. — Il est désirable que la France participe à l'exécution de la précédente résolution (2) particulièrement par des observations faites à bord des navires quittant les ports de la Méditerranée.

Résolution 4. — Il est désirable que les Etats-Unis d'Amérique participent à l'exécution de la résolution (2) par des observations sur les routes suivantes :

- a) d'Halifax N. S. aux Bermudes ;
- b) Des Bermudes aux Indes Occidentales ;

c) De New-York aux Bermudes ;

d) De New-York aux Indes Occidentales ;

Et toutes autres routes, surtout celles traversant l'Océan Atlantique.

Résolution 5. — Il est désirable que la Grande-Bretagne consacre le service continu d'un navire pendant une année entière à l'étude de l'hydrographie et du plankton dans la région de l'entrée de la mer du Nord et que ce secteur soit étudié jusqu'à la côte de Norvège. Il est désirable qu'en même temps la Suède étudie de la même façon le Skagerrak.

Résolution 6. — Il est désirable que des observations soient faites sur les bateaux-phares de la mer du Nord d'après une méthode semblable à celle adoptée en 1913.

Résolution 7. — Il est désirable que la France participe à l'exécution de la résolution (6) par des observations de salinité et de température des eaux de surface faites au bateau-phare de Sandettie.

Résolution 8. — Il est désirable que l'étude des vagues sous-marines soit continuée par la Norvège et la Suède sur une base aussi étendue que possible.

Résolution 9. — Il est désirable que la Grande-Bretagne entreprenne pour une année entière au moins des mesures de courant, aussi étendues que possible, en vue de préciser les fluctuations mensuelles du courant de sortie de la Manche dans la mer du Nord, et que ces observations soient étroitement liées à des observations météorologiques.

Résolution 10. — Il est désirable que les sujets suivants soient étudiés par le Bureau pendant l'année 1920-21.

a) Températures moyennes de la mer ;

b) Glace et son action sur la température de la mer ;

c) Bulletin hydrographique pour 1915-19.

Résolution 11. — Il est désirable que des observations continues soient faites des bateaux-feux et des phares de la Baltique dans la voie proposée avant la guerre.

Résolution 12. — Il est désirable qu'une étude de la glace dans la Baltique soit poursuivie sur une échelle suffisante pour pouvoir connaître la distribution et le volume de la glace.

Résolution 13. — Il est désirable que le flux et le reflux des eaux à travers les Belts, le Cattégat et le Skagerrak soient étudiés quantitativement.

Résolution 14. — Il est désirable que le mécanisme des échanges de chaleur hydro-atmosphériques fasse l'objet de recherches, particulièrement en ce qui concerne le phénomène d'évaporation.

Résolution 15. — Pour l'étude des courants résiduels en mer, il est nécessaire d'avoir une connaissance approfondie des mouvements des marées. Il est en conséquence désirable que des données exactes d'amplitude des marées soient établies en quantité suffisante et que les résultats soient groupés par un bureau central.

Comité du Plankton

La Section du Plankton ne demande pas qu'un programme spécial soit exécuté par tous les pays en 1920-21, faute du matériel et du personnel nécessaire.

La Section recommande les idées générales proposées par le professeur STANLEY-GARDINER et insiste spécialement sur les points suivants :

Résolution 16. — Des recherches doivent être faites pour déterminer si des variations d'oxygène dissous et de la concentration des hydroxyles dans l'eau de mer peuvent servir de mesure à la photosynthèse et à la production de matière organique dans la mer et combien ces mêmes facteurs influencent la vie animale.

Il est désirable que des recherches dans ce sens soient exécutées pendant les études anglaises sur les œufs des plies et pendant une courte période un peu après.

Il est également désirable qu'une semblable étude soit faite sur la côte norvégienne pendant la période de ponte du hareng et un peu après, dans le mois suivant.

Résolution 17. — Il est de grande importance que des recherches soient entreprises en vue de déterminer, la quantité de matière organique en solution dans l'eau de mer et son importance par rapport à la vie végétale et animale.

Résolution 18. — Il est désirable que des recherches sur le cycle

évolutif des grandes espèces de Copépodes et des autres Crustacés planktoniques soient entreprises.

Résolution 19. — Il faut continuer l'étude de la distribution et des conditions de vie des larves et des jeunes poissons. Leur nourriture à différents stages doit être déterminée. L'application d'une méthode pour prendre quantitativement des larves de poissons est spécialement importante.

Comité du S. W. des îles Britanniques

Résolution 20. — Qu'un secteur spécial de recherches soit reconnu à l'entrée de la Manche.

Résolution 21. — Qu'un Comité permanent soit formé pour l'étude du dit secteur par des représentants de la France, de l'Angleterre et de l'Irlande.

Résolution 22. — Que le travail dans ce secteur soit réparti de façon à ce que la France assure les recherches sur le merlu, le thon et la sardine et que la Grande-Bretagne fasse les études sur l'hydrographie, le plankton et le maquereau.

Résolution 23. — Qu'on demande à l'Angleterre d'organiser des croisières périodiques pour des recherches d'hydrographie et d'étude du plankton, pour essayer de définir par les mouvements de l'eau les lois des déplacements et des migrations des poissons.

Comme suite à cette proposition le Sous-Comité est d'avis et recommande que dès la présente année et dans le plus bref délai possible :

1° La France organise une croisière dans un secteur dont les limites sont au N. le 49° L. N., au sud le 48° L. N., à l'ouest la ligne de l'isobathe 500 m. qui représente le bord du plateau continental.

2° L'Angleterre assure avec le concours des navires marchands une double série mensuelle d'observations hydrographiques qui seront complétées par des renseignements recueillis entre l'Angleterre et l'Irlande.

3° L'Irlande entreprenne un voyage mensuel pendant les mois de juin, juillet et Août le long du Méridien Lg. W. 8' jusqu'au 49° L. N. en vue d'étudier l'hydrographie, le Plankton et les conditions du chaulage.

Comité de Statistique.

Résolution 24. — Le Comité de Statistique désire exprimer au Conseil l'extrême importance d'une publication rapide. Le Comité attire l'attention au grand inconvénient des retards apportés jusqu'ici à la publication du Bulletin et les avantages qu'on peut attendre d'une publication des statistiques générales dans un délai moindre qu'un an après la période qu'elles concernent, même s'il fallait sacrifier, certains détails ou certaines précisions.

Dans ce but, le Comité demande aux Services des Pêches des différentes nations de fournir au bureau les résultats principaux des statistiques annuelles de pêche aussi rapidement que possible, avant même la publication des documents officiels.

Résolution 25. — Il est désirable à la fois pour des raisons scientifiques et commerciales, que le Bulletin statistique comprenne, quand les circonstances s'y prêteront, les statistiques de tous les pays, en vue de fournir un résumé statistique de la pêche mondiale.

Résolution 26. — Il est désirable que le Bulletin statistique contienne une notice préliminaire sur les méthodes suivies dans chaque pays, pour l'établissement des statistiques dans le but de donner la mesure et l'indication du degré de précision et d'extension atteint en chaque cas, ou en d'autres termes indiquant dans quelle mesure les statistiques des différentes nations sont comparables entre elles.

Résolution 27. — Le Comité reconnaît le désavantage d'une publication bilingue et considère que le principe de publier le Bulletin statistique en une seule langue, à savoir l'Anglais, doit être adopté et continué ; mais que toutes facilités seront données pour se servir des diagrammes, des tables, etc... à tout pays désirant publier une édition du Bulletin dans sa langue.

Résolution 28. — Il est fortement désirable que le procédé employé dans biens des cas de publier les données statistiques en chiffres ronds, (c'est-à-dire en laissant de côté les trois derniers chiffres quand il s'agit de kilogrammes ou de shillings), soit universellement adopté.

Résolution 29. — Le Bulletin statistique devra contenir une courte

liste des poissons les plus importants avec leurs noms dans les différentes langues et leurs équivalents scientifiques.

Sous-section de la Plie.

La Sous-section de la Plie ayant considéré les résultats des recherches faites avant et après la guerre, émet les avis suivants :

Résolution 30. — Par suite des effets profonds obtenus sur les réserves de poissons de la mer du Nord par les conditions ayant prévalu pendant la guerre, il est nécessaire d'assurer autant que possible les conditions actuelles des fonds de pêche de la mer du Nord.

Résolution 31. — L'expérience montre maintenant que la fermeture de certains secteurs de la mer du Nord au chalutage exercé par des navires à vapeur ou à des moteurs puissants, serait bienfaisante pour les pêcheries de plies.

Résolution 32. — Depuis que la question de fermeture de certains secteurs se pose à nouveau et que des recherches spéciales sont entreprises à ce point de vue, il semble utile de considérer de nouveau les résolutions du Comité de la Plie de 1913, ainsi que les projets de fixation des tailles-limites.

La Sous-section propose un programme de recherches pour les douze mois suivants décrit dans le résumé ci-joint, en vue de se procurer des documents qui pourront former la base de nouvelles propositions pour la protection des pêcheries de plies. (Voir aussi p. 59 et 73).

Programme de recherches sur la question de la Plie entreprises par les pays ci-dessous indiqués :

BELGIQUE : Statistiques commerciales.

Mesures de plies non triées sur les chalutiers.

Observations et lancement de flotteurs dans les bateaux-phares.

DANEMARK : Statistiques des plies et des autres poissons indiquant le lieu de pêche, en employant comme Secteur des subdivisions des secteurs de profondeur.

Mesure de la taille et du poids des plies.

Recherché de jeunes plies près de la côte danoise.

Détermination de l'âge des plies.

Marquage de plies.

Si possible, lancement de flotteurs d'un bateau-phare.

ANGLETERRE : D'après le programme établi par la Section des Pêches.

HOLLANDE : Statistiques commerciales.

Si possible, statistiques indiquant les lieux de pêche des chalutiers à vapeur.

Si possible, mesures de prises non triées à bord des chalutiers.

Détermination de l'âge et observations générales sur la biologie de la Plie des fonds du Texel.

Si possible, lancement de flotteurs des bateaux-feux de Noordhinder et Terschelling.

IRLANDE : Comme en programme distribué aux membres de la Section des Pêches.

ECOSSE : Comme en programme distribué aux membres de la Section des Pêches.

SUÈDE : Observations sur la plie dans le Skagerak et le Kattégat.

Comité du Hareng.

Résolution 33. — Le Comité du hareng ayant fait la révision du travail exécuté depuis sa réunion de 1914, est satisfait des résultats obtenus et pense qu'il n'y a pas lieu d'étendre le programme fixé à cette réunion.

Considérant l'urgence de la question de la Plie, le Comité se borne à ne formuler qu'un programme de travail provisoire d'après les grandes lignes de celui de 1914 donné dans les Rapports et Procès-Verbaux n° 21. Il est cependant désirable de proroger l'existence du Comité et de demander au Gouvernement Norvégien de la part du Conseil de supporter les frais de son administration. De plus il est désirable que Mr. LEA soit désigné comme rapporteur du Comité.

Résolution 34. — Ayant entendu avec intérêt les propositions du Dr. ANDERSSON en vue de grouper les statistiques et les rapports sur les variations des pêcheries de hareng dans la mer du Nord et les eaux voisines, le Comité demande au Conseil que ses membres, comme représentants des différents pays, veuillent bien fournir au Dr. ANDERSSON toutes les données intéressantes sur ce sujet et que le Dr. ANDERSSON accepte de les réunir et de les publier.

Recherches sur l'Anguille

Résolution 35. — D'après la proposition de M. MAURICE, résolution 10 des Procès-verbaux de 1912, volume 15, le programme a été adopté pour l'année présente, pour être exécuté dans chaque pays autant que les circonstances le permettront :

Cf. Procès-verbaux, volume 15, page 62; Résolution 10.

a) Des recherches sur l'anguille de la nature de celles proposées dans le programme du Dr Jous. SCHMIDT seront commencées par les nations intéressées, et continuées et étendues dans les pays ayant déjà commencé des études sur ce sujet;

b) Un programme de recherches en rapport avec les idées principales du précédent est adopté;

c) Le Dr Jous. SCHMIDT sera le directeur et le rapporteur de ces recherches.

Question du Saumon

Résolution 36. — Le Sous-Comité du saumon désire que l'on continue des recherches d'après le programme établi en avril 1912 (Rapports et Procès-verbaux, vol. XIV) mais il est d'avis que les résultats déjà obtenus montrent qu'il est désirable d'étendre les recherches sur le saumon et la truite aux rivières des pays autres que ceux mentionnés dans le programme.

Résolution 37. — Il est désirable d'étudier les rapports entre les distributions de frai faites par les établissements de pisciculture et les captures ultérieures de saumon et de truites; dans ce but des mesures devront être prises pour améliorer le groupement des statistiques de captures de ces deux espèces.

Résolution 38. — Des expériences de marquage de Salmonides devront être continuées sur une plus grande échelle que précédemment.

Résolution 39. — Le Sous-Comité est d'accord sur ce point que la valeur de ces recherches serait augmentée si des études sur les mêmes bases pouvaient être entreprises par des nations autres que celles riveraines de la Baltique et, en conséquence, suggère que d'autres nations intéressées par la pêche du saumon, représentées dans le Conseil international, devront participer au travail du Comité du Saumon.

Sous-Section Limnologique

Résolution 40. — La Sous-Section limnologique fondée pour étudier les problèmes ayant trait aux pêcheries d'eau douce désire que l'occasion fournie par les Réunions annuelles du Conseil International soit utilisée pour discuter sur la possibilité de coopérer à solutionner ces problèmes; des recherches de cette nature devant, en effet, compléter dans une certaine mesure le travail déjà fait par le Conseil International.

Résolution 41. — La Sous-Section désire comme mesure préliminaire, que les délégués de chacune des nations participantes soient priés par le Bureau de fournir pour la prochaine réunion du Conseil un rapport constatant l'état des connaissances actuelles et la nature des recherches entreprises sur l'histoire naturelle des poissons d'eau douce comestibles, dans leurs pays respectifs.

CONCLUSIONS

L'accueil fait aux Délégués Français au Congrès de Londres fut réellement très chaleureux, particulièrement de la part des Anglais. Les Délégués Français ont gardé de ce Congrès, l'impression qu'il était absolument nécessaire que la France adhère au Congrès International pour l'exploration de la mer, et qu'il est même regrettable que cette adhésion se soit tant fait attendre.

Parmi les relations du Congrès, celles qui réclament d'une façon plus rapide notre participation dans le programme des recherches sont :

La résolution 7 et les résolutions 20, 21, 22 et 23.

La première concerne des observations de salinité et de température des eaux de surface faites au bateau-phare de Sandettié, dont l'importance n'échappera pas aux Armateurs de Boulogne.

Les autres résolutions définissent l'établissement d'un secteur spécial de recherches à l'entrée de la Manche où la France, l'Angleterre et l'Irlande travailleront en collaboration. La connaissance approfondie de cette région, qui comprend nettement les parages d'Ouessant, les bancs de la Grande et de la Petite Sole, le banc Labadie, est pour nos pêcheurs et armateurs de la plus grande utilité, car elle comporte une étude détaillée de la Biologie de la sardine, du thon, du maquereau, du merlu, biologie entièrement soumise aux conditions physicochimiques et à la nature des fonds de la région dont le Comité International vient de faire un secteur spécial d'études.

En exécution des résolutions en question, la France a assuré de Juillet à Octobre à l'aide du navire « La Perche » une série d'observations faites au cours de trois croisières, et dont les résultats seront publiés ultérieurement. De même les observations viennent de commencer en Octobre au bateau Phare de Sandettié sur l'étude et la mesure des courants. Nous pouvons donc dire que non seulement la France marche en plein accord depuis cette année avec les autres Nations en vue de l'exploration des mers, mais encore qu'elle a déjà tenu tous les engagements pris au Congrès de Londres en Mars 1901.

AVIS

Les Notes et Mémoires sont en dépôt au siège de l'Office des Pêches, 3, avenue Octave-Gréard, à Paris.

Les numéros des Notes et Mémoires se vendent séparément aux prix suivants et franco :

- | | | | |
|-------------------|---|-----|---|
| N ^o 1. | <i>Rapport sur la Sardine</i> , par L. FAGE . . . | Fr. | 1 |
| 2. | <i>Le Merlu, résumé pratique de nos connaissances sur ce poisson</i> , par ED. LE DANOIS . . . | Fr. | 2 |
| 3. | <i>Notions pratiques d'hygiène ostréicole</i> , par G. HIMARD | Fr. | 2 |
| 4. | <i>Le Conseil International pour l'Exploration de la Mer</i> , Congrès de Londres 1920, par ED. LE DANOIS | Fr. | 2 |